Conseil du 8e arrondissement

Séance du 23 février 2021

Voeu pour le fleurissement des parterres du rond-point des Champs-Elysées Marcel Dassault

Considérant l'intérêt urbanistique du rond-point des Champs-Elysées Marcel Dassault, originellement tracé par André Le Nôtre et dans l'axe de l'avenue des Champs-Elysées ;

Considérant que les parterres du rond-point, après avoir longtemps eu la réputation d'être de véritables œuvres d'art florales, se résument à de simples pelouses depuis plusieurs années, ce que regrettent les Parisiens du 8e arrondissement et au-delà ;

Considérant qu'un écrin floral permettrait de mieux mettre en valeur le patrimoine hydraulique qui a récemment fait l'objet d'importants investissements pour la restauration des bassins et la transformation des fontaines ;

Sur proposition et présentation de Mme Catherine Lécuyer, Conseillère du 8e arrondissement, le Conseil du 8e arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris fleurisse à nouveau et dans les meilleurs délais les parterres du rond-point des Champs-Elysées Marcel Dassault.